



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Pour le Service de la Jeunesse des :

ANIMATEURS D'ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

Réf : M.FR-TAPS-01/16

Placé sous l'autorité du Directeur ACM périscolaire, vous participez à la mise en oeuvre d'activités d'animation et de loisirs éducatifs, en cohérence avec le Projet Educatif Territorial de la Ville de Marseille.

Vous assurez la sécurité et l'accueil de groupe d'enfants de maternelle ou élémentaire. Vous participez aux réunions préparatoires et de bilans.

Vous êtes titulaire d'un BAFA minimum ou d'un des diplômes, titres ou certificats de qualification selon la réglementation (Brevet d'état, BAPAAT, CAP PE...).

Horaires de travail :

5 à 10 heures par semaine, le mardi et/ou le jeudi, pendant les temps d'activités scolaires.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) devront être adressés, en précisant la référence, à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
90 bd des Dames
13233 Marseille cedex 20

ou par courriel : dgrh-grc@mairie-marseille.fr



Direction des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

